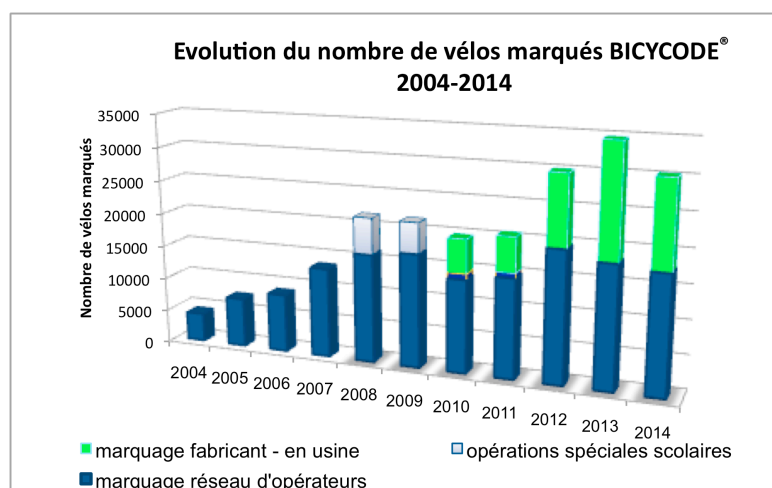


BILAN BICYCODE® ANNÉE 2014

Evolution du marquage BICYCODE® et de son réseau d'opérateurs

En 2014, plus de 30 300 vélos ont été marqués, un résultat sensiblement égal à celui de 2012. Ce qui porte à plus de 201 600 le nombre de vélos marqués depuis 2004.



Le marquage « à la source », sur chaîne de production, réalisé par le Fabricant français ARCADE, représente toujours une part très significative du nombre de vélos marqués (+ de 42 %). Même si une part croissante de sa production est destinée à l'export. Près de 58 % de part de marquage restant sont l'œuvre du réseau de 130 opérateurs.

En 2014 le réseau s'est étoffé de 12 nouveaux opérateurs de marquage :

- 4 associations : Ocivélo à Saint-Etienne (42), Metz à Vélo (57), Kernavélo à Quimper (29), l'AEDA VIA de St-Arnoult en Yvelines (78) ;

- 5 collectivités : la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole (30), l'Agglomération de St-Quentin en Yvelines, les Villages d'Yveline en Transition (78) et Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées à Abbeville (80) ;

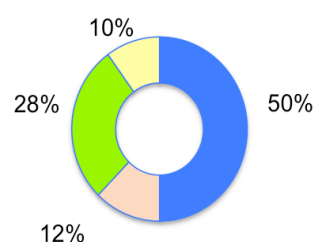
- 2 vélocistes : Insercycles du Teich (33), Bouticycle Boyer à Clermont-Ferrand (63) ;

- autres structures : Université de Montpellier 2 en partenariat avec l'association le Vieux Biclou (34) et le Lycée Hoche de Versailles (78).

Le réseau d'opérateurs de marquage BICYCODE® est composé aujourd'hui de :

- 50% de structures associatives
- 12% de structures privées (vélocistes, fabricants, agences de mobilité, etc.)
- 28% de collectivités
- 10% d'organismes publics ou en délégation de service public (DSP) : agences de mobilités, sociétés de transports collectifs, forces de l'ordre, etc.)

Typologie des opérateurs de marquage BICYCODE® (2014)



Commission Antivol

La Commission Antivols FUB, animée par l'association REVV à Valence, a poursuivi en 2014 le travail de test de résistance à l'effraction des antivols proposés sur le marché afin de lutter contre le vol des vélos.

En 2014, 25 nouveaux antivols ont été testés, et viennent compléter le panel des 228 modèles testés depuis 2003. La Commission Antivols fait le constat d'une offre toujours trop importante d'antivols peu efficaces et pas forcément bon marché, alors que les U tiennent toujours le haut du pavé en terme de rapport qualité et prix. Une sélection de 94 d'entre eux sont présentés dans le dépliant, tiré à 30 000 exemplaires et distribué notamment aux cyclistes venant faire marquer leurs vélos.

Afin d'intensifier la diffusion et la visibilité de ces conseils de prévention, l'espace consacré aux antivols sur le site internet <http://www.bicycode.org>, rubrique Tests Antivols a été repensé, pour le rendre plus attractif et plus interactif. Mis en ligne le 23 juin 2014, cet espace propose un moteur de recherche qui permet de comparer un panel de 228 antivols, d'accéder au descriptif et aux niveaux d'homologation FUB (une ou deux roues « ⚙ »), selon différents critères de choix. Pour chaque antivol, un forum permet de chercher conseils auprès des internautes, de déposer un commentaire ou de noter l'antivol d'après sa propre expérience. Il est possible de contacter la Commission Antivols pour suggérer de nouveaux antivols à tester.

Intérêt croissant et taux d'utilisation renforcé du service www.bicycode.org

Pour que le service rendu par le BICYCODE[®] - faciliter la restitution des vélos en cas de vol - soit efficient, il est absolument nécessaire d'enregistrer son vélo marqué dans la base de données www.bicycode.org. Cette base de données, accessible par les services de police / gendarmerie en charge de la restitution des vélos volés, est l'élément central du BICYCODE[®]. Or, jusqu'en 2012, son taux d'utilisation, au regard du nombre de vélos marqués était très faible. Fin 2014, grâce aux efforts de communication de ces deux dernières années, l'utilisation de ce service progresse nettement.

Le taux global d'enregistrement des vélos gravés en 2014 passe à 46,7%. Certains opérateurs, à l'instar de Rayons d'Action à Rennes, sont mêmes parvenus à un taux d'enregistrement de + de 90% des vélos qu'ils ont marqués en 2014. Ils ont simplement prodigué de bons conseils lors de la remise du passeport vélo.

Typologie de vélos enregistrés : les vélos urbains représentent la plus grande part de vélos marqués enregistrés (34%). A titre de comparaison, ce type de vélos ne représente que 11% de parts de marché¹ sur le marché du cycle. Le marquage présente un attrait croissant pour les propriétaires de VAE. En effet, les VAE représentent 10% des enregistrements de vélos marqués, alors qu'ils représentent seulement 2% de parts de marché des ventes de vélos³. En outre, 41% du total des VAE enregistrés l'ont été en 2014.

En 2014, **le nombre de vélos déclarés restitués (après un vol) a progressé de + 26%** par rapport à 2013. Le renforcement de la collaboration avec les forces de l'ordre, opéré depuis 2012 avec le déploiement massif de codes d'accès à la base de données et de documents de communication, porte ses fruits et permet une meilleure efficacité du système.

Le nombre de visites du site internet www.bicycode.org est en forte croissance (+ 36 %) par rapport à 2013 (121 550 sessions) et 76,5% sont de nouveaux visiteurs. Ceci dénote d'un intérêt croissant de la part du public pour ce service.

Perspective d'évolution

L'offre de marquage BICYCODE[®] avec la solution technique actuelle (marquage par gravure), n'est de loin pas encore en mesure de satisfaire les demandes émanant de tout le territoire. Une veille technologique est en cours et vise à faire évoluer le panel de solutions de marquage dans le but d'étoffer le réseau des opérateurs et d'intensifier le maillage du territoire.

¹ Source : CNPC – Le marché du cycle 2013